**Lettre d’info pour les membres de l’APBMT**

Comme le veut la tradition, nous profitons de l’occasion pour vous souhaiter le meilleur en 2018, que ce soit sur le plan professionnel ou familial.

**Retour sur les Journées nationales 2017 – Journées nationales 2018**

Sur la base des formulaires d’évaluation qui ont été complétés, nous pouvons à nouveau conclure que la dernière édition a suscité une satisfaction élevée et partagée. Nous vous sommes très reconnaissants aussi pour les nombreuses suggestions que vous avez faites concernant la formule et les thèmes des Journées nationales 2018.

Nous ne manquerons pas d’en tenir compte le plus largement possible.

Le Conseil d’administration a également décidé de migrer en 2018 vers un nouveau lieu, qui offre une excellente accessibilité en transports en commun.

Notez donc dès maintenant dans votre agenda :   
  
**Journées nationales 2018**

* Quand ? les **15** et **16** novembre 2018
* Où ? Hôtel CROWNE PLAZA,

rue Gineste, 3 (Place Rogier) à 1000 Bruxelles

Une version électronique des [présentations](http://www.apbmt.be/fr/congres/journees-nationales-2017/presentations-2017/) de 2017 est disponible sur notre site internet. Vous y trouverez également la présentation de quelques [posters](http://www.apbmt.be/fr/congres/journees-nationales-2017/presentations-posters/) et une [évaluation](http://www.apbmt.be/fr/congres/journees-nationales-2017/evaluation-du-congres/) du congrès

**Évaluation du site internet APBMT**

À travers le site de l’APBMT, le Conseil d’administration souhaite développer et entretenir un bon outil de communication avec tous les membres de l’APBMT.

Une analyse approfondie de la forme et du contenu actuels de la plateforme électronique précitée est planifiée pour le mois de mars 2018.

Toutes les suggestions pour encore optimiser ce forum sont dès lors les bienvenues et peuvent être communiquées à l’aide du formulaire de contact habituel, qui est disponible sur notre site www.apbmt.be

**Le CEBAM ou Centre belge pour l’Evidence-Based Medicine**

Nous tenons à insister une fois encore sur le fait que l’utilisation de cette base de données est totalement gratuite pour tous les membres de l’APBMT.

Le Conseil d’administration constate toutefois qu’un nombre élevé de membres ne fait toujours pas usage de cette source d’informations performante.

N’hésitez pas et consultez notre site internet pour plus d’infos à ce sujet.

Plus d’infos : [lien](http://www.apbmt.be/fr/liens-interessants/)

**La concertation TRIO : rétrospective et objectifs 2018**

Le projet-pilote que nous menons avec Domus Medica au sujet d’une concertation commune entre médecins généralistes, médecins du travail et médecins-conseils, ce que l’on appelle la concertation TRIO, a démarré avec succès en 2016-2017.

Nous poursuivrons sur notre lancée en 2018. Plusieurs objectifs concrets ont été développés avec l’aide du groupe d’experts et ont été soumis à l’INAMI pour approbation.

Pour un rapport plus détaillé, nous vous renvoyons à notre site internet.

Plus d’infos : [lien](http://www.apbmt.be/fr/nouvelles/)

**INVITATION**

**Assemblée générale statutaire de l’Association professionnelle belge des Médecins du Travail**

Vous êtes cordialement invité à l’Assemblée générale statutaire de l’Association professionnelle belge des Médecins du Travail, qui aura lieu le **jeudi 22 février 2018 à 19h30** dans les locaux de l’Idewe, Interleuvenlaan 58, 3001 Heverlee.

[Ordre du jour](http://www.apbmt.be/fr/apbmt/conseil-dadministration/rapports-mensuels/)

Au nom de tous les membres du Conseil d’administration, nous vous souhaitons une bonne lecture !

Dr Wim Castelein